

Service instructeur  
Cabinet

N° 59/81-07

Service consulté

**CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**

**Demande de participation départementale**

Résumé : *Monsieur le Président propose l'attribution d'une subvention de 500 € à la Ligue Motocycliste Régionale d'Alsace pour l'organisation du Congrès National de la Fédération Française de Motocyclisme, du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 2007 à Horbourg-Wihr/Colmar.*

La Ligue Motocycliste Régionale d'Alsace a été chargée d'organiser, pour la première fois depuis l'existence de la Fédération Française de Motocyclisme (qui prit ce nom le 15 mai 1946), le congrès national annuel de cette dernière.

La Fédération Française de Motocyclisme (FFM) affiliée au Comité National Olympique, comporte 28 ligues régionales et 68 comités départementaux, 64 000 licenciés et 100 000 adhérents ; elle gère 1 300 épreuves par an.

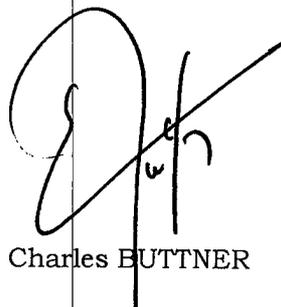
200 congressistes venant de toute la France sont attendus à cette rencontre annuelle qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 2007 à Horbourg-Wihr/Colmar.

Les organisateurs de la manifestation sollicitent le Conseil Général pour un soutien financier.

Cette demande est susceptible d'être examinée dans le cadre du fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin. Au vu du projet de budget qui s'élève à 4 800 €, une aide à hauteur de 500 € pourrait être allouée à la Ligue Motocycliste Régionale d'Alsace.

Le crédit correspondant est à prélever sur l'enveloppe 1 215, nature 6 574, fonction 021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER